

**RÉPONSE D'HYDRO-QUÉBEC  
À L'ENGAGEMENT NUMÉRO 32**



**Engagement 32 :**

***Ventiler la masse salariale en fonction des sous fonctions Réseau et Service à la clientèle identifiées aux pages 8 et 9 de la pièce HQD-9, document 1, pour 2000-2001, 2001-2002, 2002-2003.***

**Réponse à l'engagement 32 :**

Les systèmes comptables ventilent la masse salariale selon le découpage organisationnel du Distributeur, notamment les vice-présidences Réseaux, Services à la clientèle et Grande Entreprise. À l'intérieur de ces unités, il existe un certain découpage par activités, qui ne correspond pas nécessairement au découpage par fonctions. Par exemple, les activités suivies par la VP Réseaux sont l'exploitation et la maintenance, alors que le découpage par sous fonction ne reflète pas nécessairement ces activités (centres d'exploitation, basse et moyenne tension, éclairage public et branchement). Il faut donc utiliser une méthode de répartition pour ventiler la masse salariale selon la présente demande.

La méthode de répartition du coût de service du Distributeur ne fait pas spécifiquement de répartition de la masse salariale par fonction. La masse salariale est comprise dans la rubrique charges brutes directes de la pièce HQD-9, document 1, tableau 3, page 30, ligne 1.

Pour les fins de l'engagement et compte tenu des réponses données à Option consommateurs à la question 15.1 (voir HQD-10, document 8, question 15.1, pages 21 et 22) et à la question 31.1, (voir HQD-10, document 8, question 31.1, pages 62 à 68), il est possible de déduire la répartition de la masse salariale par sous fonction pour l'année 2002-2003. Cette ventilation apparaît au tableau 1 suivant.

Pour les années précédentes, la répartition du coût de service du Distributeur n'est pas disponible. Pour ces années, il serait raisonnable de prendre pour hypothèse que la masse salariale des différentes unités du Distributeur soit répartie dans les mêmes proportions que celles prévalant pour l'année 2002-2003 (voir tableau 1).

**Tableau 1**  
**Répartition de la masse salariale**  
**Année 2002 - 2003**

(1) Rubrique	(2) - (7) Distribution						(8) - (12) Service à la clientèle					(13) Réseaux autonomes	(14) Total	(15) - (16) Masse salariale des unités du Distributeur	
	Postes et centres d'exploit.	Moyenne tension	Basse tension	Branche- ment	Éclairage public	Total	Gestion des abon.	Mesurage	Ventes et commerc.	Autres	Total			2000-2001	2001-2002
1 Charges brutes directes (HQD-9, document 1, tableau 3, page 30, ligne 1)	0,7	238,6	129,6	19,0	0,8	388,6	224,8	40,9	59,7	26,3	351,7	32,8	773,1	-	-
2 Répartition aux fonctions du réseau de 3 distribution en fonction des immobilisations 4 (HQD-9, document 1, FC17, tableau 9, page 36)	0,2%	61,4%	33,3%	4,9%	0,2%	100,0%	-	-	-	-	-	-	-	-	-
5 Masse salariale															
6 Répartition aux fonctions de distribution															
7 V.p. Réseau - Réseau relié	0,5	161,4	87,7	12,8	0,5	263,0	-	-	-	-	-	-	263,0	263,6	265,6
8 V.p. Réseau - Réseaux autonomes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	17,2	17,2	17,6	17,3
9 Total	0,5	161,4	87,7	12,8	0,5	263,0	-	-	-	-	-	17,2	280,2	281,2	282,9
10 Répartition aux fonctions du service à la clientèle															
11 V.p. Ventes et Services à la clientèle	-	-	-	-	-	-	134,6	30,7	37,9	-	203,2	-	203,2	191,5	197,6
12 D.p. Ventes - Grandes entreprises	-	-	-	-	-	-	-	-	7,1	-	7,1	-	7,1	6,2	6,8
13 Autres unités	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10,1	10,1	-	10,1	2,6	5,4
14 Total	-	-	-	-	-	-	134,6	30,7	45,0	10,1	220,4	-	220,4	200,3	209,8
15 Total - Masse salariale	<b>0,5</b>	<b>161,4</b>	<b>87,7</b>	<b>12,8</b>	<b>0,5</b>	<b>263,0</b>	<b>134,6</b>	<b>30,7</b>	<b>45,0</b>	<b>10,1</b>	<b>220,4</b>	<b>17,2</b>	<b>500,5</b>	<b>481,5</b>	<b>492,7</b>
16 Estimation de la répartition de la masse salariale															
17 Année 2000 - 2001	<b>0,5</b>	<b>161,8</b>	<b>87,9</b>	<b>12,9</b>	<b>0,5</b>	<b>263,6</b>	<b>126,5</b>	<b>28,9</b>	<b>42,3</b>	<b>2,6</b>	<b>200,3</b>	<b>17,6</b>	<b>481,5</b>	-	-
18 Année 2001 - 2002	<b>0,5</b>	<b>163,0</b>	<b>88,5</b>	<b>13,0</b>	<b>0,5</b>	<b>265,6</b>	<b>130,8</b>	<b>29,8</b>	<b>43,7</b>	<b>5,4</b>	<b>209,8</b>	<b>17,3</b>	<b>492,7</b>	-	-